







V.I.E À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS

Un service exclusif destiné aux TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes pour prospecter de nouveaux marchés, se lancer ou s'affirmer à l'international

ET SI VOUS BOOSTIEZ VOS CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES À L'ÉTRANGER?

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises en partenariat avec le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes proposent de bénéficier d'une représentation à l'étranger à un coût attractif par le biais du V.I.E (Volontariat International en Entreprise) à temps et coûts partagés.

Le V.I.E, son principe?

Une entreprise de droit français confie une mission professionnelle à l'étranger, à un jeune âgé de 18 à 28 ans, d'une durée de 6 à 24 mois.



La formule V.I.E est gérée pour le compte de l'État par Business France.

www.businessfrance.fr/vie-home



LE V.I.E À TEMPS ET COÛTS PARTAGÉS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES

PRINCIPE

- Mutualiser cette solution RH pour 2 entreprises complémentaires
- Bénéficier d'une représentation à l'étranger

POUR QUI

TPE/PME industrielles et de services à l'industrie ayant son siège social en Auvergne-Rhône-Alpes



Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises assure la mise en place et le suivi du dispositif en coordination avec Business France et le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

COMBIEN

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge les indemnités forfaitaires d'entretien, frais de gestion et de protection sociale à hauteur de 50 % plafonné à 30 000 €
- Mobilisation d'un chèque export national de 2 500 € au 01/01/2021.





Construisons votre projet : définition de la stratégie (contenu de la mission, durée, budget...)



- Préparation de votre dossier de demande d'agrément qui valide la capacité de votre entreprise à utiliser le dispositif
- Publication de l'offre d'emploi, sélection des candidats et planification des entretiens
- Assistance et suivi opérationnel de la mission et de la bonne répartition du temps du V.I.E



- Bénéfice d'un collaborateur à mi-temps basé
- Limitation des risques en testant un marché à moindre coût
- Economie de votre temps précieux



OPPORTUNITÉS EN ITALIE

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises en partenariat avec le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes vous proposent une mission de 12 mois à Turin, votre V.I.E pourra être opérationnel dès le 1er semestre 2021.

- 60,6 millions d'habitants,
- 3^è puissance économique de la zone Euro
- 9è économie mondiale
- Un PIB de 31 952 € / habitant

Secteurs porteurs:

- Agriculture & Industries agroalimentaires
- Art de vivre & Santé
- ♦ Industrie & Cleantech
- ♦ Tech & Services

Dépenses par entreprise	Coût réel H.T pour 12 mois	Coût mutualisé	Subvention régionale	Coût restant à votre charge
Indemnité forfaitaire d'entretien, frais de protection et gestion sociale	27 228 €	13 614 €	6 807 €	6 807 €
Frais de structure d'accueil locale	12 000 €	6 000 €	Non concerné	6 000 €
Forfait A/R France / Turin + bagage	1 059 €	529,50 €	Non concerné	529,50 €
Frais techniques*	5 400 €	2 700 €	Non concerné	2 700 €

* D'autres frais de gestion peuvent être mobilisés (déplacement, téléphone, équipement), ils seront traités comme des notes de frais en interne de votre entreprise.

* En plus des subventions régionales, la société peut déposer un dossier d'Assurance Prospection BPI Export pour couvrir 65% des frais d'hébergement, coaching, frais techniques, frais de déplacement...











Julie DEBITON

Chargée d'affaires International & Europe jdebiton@arae.fr | 06 32 29 13 94 www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr

Olivia FAYOLLE

Chargée de mission International ofayolle@medef-aura.fr | 04 78 77 35 45 www.medef-aura.fr

